



Canada : vers un retour aux sources européennes ?

Morgan LARHANT

Morgan LARHANT est le directeur exécutif pour l'Autriche, le Danemark, la Finlande, la France, la Norvège, le Portugal, l'Espagne et la Suède au sein de la Banque interaméricaine de développement.

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

ISBN : 979-10-373-1267-9

© Tous droits réservés,
Paris, Ifri, 2026.

Image : montage avec
images © Shutterstock.com

Comment citer cette publication :

Morgan Larhant,
« Canada : vers un retour aux sources européennes ? », *Éditoriaux de l'Ifri*, Ifri, 10 septembre 2026.

Ifri

27 rue de la Procession
75740 Paris Cedex 15
Tél.: (0)1 40 61 60 00
E-mail: accueil@ifri.org
www.ifri.org

Quand Ursula von der Leyen prendra la parole le 16 septembre pour le traditionnel discours sur l'état de l'Union européenne (UE), de nombreux regards risquent de se tourner vers la tribune d'honneur, où aura pris place le Premier ministre canadien Mark Carney. Celui qui avait su, en début d'année, si justement saisir l'air du temps avec son désormais célèbre discours de Davos s'est en effet imposé depuis lors comme une source d'inspiration internationale, érigée par certains au rang de héraut anti-Trump. Sa récente décision de quitter la table des négociations commerciales avec les États-Unis, après avoir un temps donné le sentiment d'être prêt à céder, n'a fait que renforcer cette aura en Europe, notamment auprès de ceux, nombreux, qui avaient regretté l'approche trop conciliante de l'Union lors des négociations de Turnberry.

Un rapprochement engagé depuis dix-huit mois

Symbolique, et à bien des égards historique, la présence de Mark Carney ne constitue pas pour autant une surprise. Depuis son arrivée au pouvoir en mars 2025, ce dernier s'est en effet attaché à montrer que, loin d'être isolé par l'agressivité politique et commerciale de son grand voisin du sud, le Canada pouvait transformer cette contrainte en opportunité, en élargissant le champ de ses alliances. La diversification commerciale avec les autres grands ensembles régionaux, à commencer par son second marché que représente l'UE, mais aussi l'Inde ou l'Asie du Sud-Est, ainsi que l'approfondissement des relations politiques et financières au-delà de ses partenaires traditionnels, y compris par exemple au Moyen-Orient, ont constitué le fil directeur de sa politique étrangère. Des efforts qui commencent à payer,

comme le Premier ministre le mettra en scène mi-septembre avec son grand sommet pour l'investissement organisé à Toronto, mais qui ne modifient pas fondamentalement les données de l'équation : avec encore plus de 70 % de ses exportations et près de 60 % de ses importations, les États-Unis demeurent, de très loin, le premier partenaire économique du pays et sa principale vulnérabilité.

Pour l'UE, le Canada constitue le partenaire modèle de cette Commission géopolitique que la présidente von der Leyen appelait de ses vœux dès 2019. Vieux désormais de dix ans, l'accord de libre-échange entre les deux zones, le fameux « CETA », s'impose de plus en plus comme un accord « gagnant-gagnant », ayant accru les échanges bilatéraux de plus de 50 % sans entraîner de déséquilibres majeurs : loin des craintes initiales, l'accord a d'ailleurs particulièrement profité au secteur agroalimentaire européen. Surtout, bien au-delà des seules considérations commerciales, cet accord dit « de nouvelle génération » a posé les bases d'un partenariat économique et réglementaire plus large : le développement, sur ce fondement, d'une coopération approfondie en matière de minéraux critiques en est la meilleure illustration. La crise en Ukraine, avec l'implication déterminante de la ministre canadienne des Finances de l'époque, Chrystia Freeland, puis le retour de Donald Trump au pouvoir, qui a forcé Ottawa à sortir de sa léthargie en matière de dépenses militaires, ont fini par créer un intérêt mutuel qui, de mois en mois, s'est traduit par des coopérations concrètes entre le Canada et l'UE.

C'est dans le secteur de la défense, où le Canada entretient de grandes ambitions, notamment à travers son projet de Banque internationale (DSRB), que ces progrès furent les plus évidents. Le Canada et l'UE signèrent ainsi, lors de leur 20e sommet, en juin 2025, un « partenariat de sécurité et de défense » qui, particulièrement par l'organisation d'échanges réguliers et le partage d'informations sensibles, rehausse à un niveau stratégique le dialogue existant. Quelques mois plus tard, le Canada fut le premier État tiers, avant même le Royaume-Uni, à être associé au mécanisme européen de prêts SAFE (*Security Action for Europe*), par lequel les entreprises canadiennes ont obtenu un traitement équivalent à celui des entreprises européennes pour soumissionner à des projets conjoints d'approvisionnement militaire. Enfin, la participation en mai dernier

de Mark Carney, premier non-Européen *ès qualités*, comme invité d'honneur du 8^e Sommet de la Communauté politique européenne à Erevan, a confirmé la dimension intrinsèquement politique de ce rapprochement.

Comment faire franchir à la relation un « saut qualitatif » ?

La question qui se pose désormais est de savoir dans quelle mesure cette dynamique favorable, mue par une convergence d'intérêts qui dépasse la seule opposition à l'administration américaine, peut ouvrir la voie à un « saut qualitatif » de cette coopération. Le Premier ministre canadien lui-même n'a-t-il pas déclaré récemment qu'à l'automne, il engagerait des discussions avec l'UE « pour construire un partenariat économique et sécuritaire beaucoup plus fort » ?

Écartons d'emblée la piste, agitée périodiquement par certains, de l'adhésion du Canada à l'UE. Pour un pays riche comme le Canada, qui bénéficie déjà d'un affranchissement de droits de douane pour près de 99 % des lignes tarifaires, l'entrée dans l'Union se traduirait avant tout par des contraintes : un statut de contributeur net au budget de l'UE ; un alignement réglementaire qui, comme le montrent déjà les difficultés éprouvées dans le cadre du CETA, par exemple sur les reconnaissances mutuelles de professions réglementées, heurterait frontalement l'écheveau de normes provinciales ; des règles de décision qui, en la plaçant démographiquement environ au même niveau que la Pologne, créeraient un déséquilibre par rapport à des pays comme l'Allemagne, la France ou l'Italie. Plus fondamentalement encore, les transferts de compétence induits par une telle adhésion remettraient profondément en question l'équilibre des pouvoirs – toujours précaire – entre le niveau fédéral et les provinces, suscitant, à n'en pas douter, une levée immédiate de boucliers dans le pays. Ainsi, avant même le revers pour l'UE que constitue l'échec du référendum islandais du 29 août, cette piste apparaît bien trop disruptive pour le prudent Mark Carney.

Reste par conséquent la voie des « solidarités de fait », qui n'est pas sans rappeler la genèse du projet européen lui-même. L'économie canadienne présente en effet une remarquable complémentarité avec celle de l'Union. Forte d'un secteur primaire, notamment extractif,

performant, de capacités énergétiques conventionnelles et décarbonées qui en font un leader mondial, et d'une population riche et éduquée, le Canada a tout du partenaire idéal. Que l'on pense, par exemple, à l'approvisionnement en gaz de l'UE, qui impliquerait toutefois de faire sauter le verrou québécois sur un possible terminal de gaz naturel liquéfié (GNL) sur la façade orientale. Ou aux immenses gisements d'uranium de la Saskatchewan, qui approvisionnent déjà le parc nucléaire français mais qui seront indispensables à la flotte de réacteurs pressurisés européens (EPR) à venir. Ou encore à sa production d'aluminium, largement décarbonée et qui a rapidement trouvé en Europe un marché de substitution à la suite des droits de douane américains. Tous ces secteurs – auxquels on pourrait ajouter les engrais potassés, les investissements des fonds de pension du « Maple 8 », les participations croisées dans le secteur des transports et bien d'autres encore – dessineront les contours d'une véritable alliance économique, fondement indispensable d'une communauté de destins.

Plus de coordination côté européen, plus de cohérence côté canadien

Avancer dans cette direction supposera toutefois que soit levée au préalable une double ambiguïté. Côté européen, celle qui conduit à des stratégies jusqu'à présent très nationales, qui voient les grands pays européens se précipiter à Ottawa en ordre dispersé, en se concurrençant pour les mêmes denrées (les minéraux critiques, par exemple) ou les mêmes marchés (défense). Dans le respect des compétences de chacun, ce qui impliquera notamment que la Commission européenne sorte de la tentation d'un dialogue stratégique exclusif, il conviendra de formuler une offre renouvelée de partenariat économique. Côté canadien, cette main tendue ne pourra être saisie que si le gouvernement tranche, une bonne fois pour toutes, le nœud gordien de sa relation avec les États-Unis.

En effet, contrairement à la perception que l'on peut aujourd'hui avoir en Europe, la position du gouvernement Carney à l'égard de son grand voisin du sud est marquée du sceau de l'ambivalence. Certes, il s'est fait élire en jouant sur le sentiment nationaliste, blessé par les attaques répétées du président américain, ce qui le contraint aujourd'hui à des concessions qu'il peut accepter. Certes également, il a multiplié les prises de parole pour prendre acte du « pivot »

américain et pour appeler ses concitoyens à en tirer toutes les conséquences. Mais ses actes, tels que les nombreux reculs consentis comme autant de signes de bonne volonté (retrait de la taxe sur les services numériques, abandon des redevances dues par les GAFAM sur le streaming, résolution très déséquilibrée du différend sur l'ouverture du pont G. Howe, etc.), dessinent une réalité quelque peu différente. Celle d'un Premier ministre qui, conscient des limites à court terme de sa stratégie de diversification commerciale, avait relancé en mai dernier le concept de « forteresse nord-américaine », proposant aux États-Unis une coopération renforcée dans un certain nombre de secteurs clés (énergie, acier, etc.). Celle d'un gouvernement qui sait devoir composer avec des provinces, comme l'Alberta, dont la prospérité économique dépend encore quasi intégralement des échanges nord-sud. Doug Ford, le Premier ministre de la province de l'Ontario, est probablement la meilleure illustration de cette ambiguïté nichée au cœur de la politique canadienne : celui-là même qui multiplie les propos critiques, voire outranciers, à l'égard de l'administration Trump ne perd cependant pas une occasion de promouvoir l'idée d'un accord de libre-échange renforcé entre les trois pays d'Amérique du Nord...

Le renforcement des relations entre l'UE et le Canada passera donc inévitablement par une clarification des intentions de chacun. Un partenariat économique renforcé avec l'Union n'est pas forcément exclusif d'une coopération renouvelée avec les États-Unis ; mais il deviendrait sans doute plus complexe si celle-ci prend la forme d'une « forteresse nord-américaine ». En effet, elle impliquerait nécessairement des rapprochements industriels (dans le nucléaire par exemple), des investissements d'infrastructures rigidifiant sur plusieurs décennies les chaînes d'approvisionnement (gazoducs ou oléoducs notamment) et, surtout, un alignement réglementaire dans les secteurs économiques les plus sensibles (le numérique tout particulièrement). Le Canada ne pourra pas éternellement essayer de jouer sur les deux tableaux. Avec le risque, pour paraphraser Winston Churchill dans un tout autre contexte, qu'entre le grand large et le continent américain, le Canada ne privilégie toujours le continent...